



Pour publication immédiate : 27/12/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

## GOUVERNEUR CUOMO FAIT PREUVE DE CLÉMENCE ENVERS 61 INDIVIDUS

*Face au ciblage des immigrants par le gouvernement fédéral, 18 grâces ont été accordées aux immigrants confrontés aux problèmes l'expulsion et de l'immigration*

*39 grâces conditionnelles pour les jeunes ont été accordées*

*Des commutations de peine ont été accordées aux personnes qui se consacrent à la prévention de la violence dans la communauté*

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a accordé aujourd'hui la grâce à 18 individus qui sont des membres au service de la société et menacés d'expulsion et d'autres problèmes liés à l'immigration à la suite de condamnations antérieures. Il a accordé la grâce à 39 personnes qui ont commis des délits et des crimes sans violence à l'âge de 16 ou 17 ans et n'ont commis aucun délit depuis 10 ans ou plus et la commutation de peine à deux personnes qui ont montré des preuves substantielles de réhabilitation et un engagement à réduire la violence dans la communauté.

« Ces New-Yorkais ont prouvé leur réhabilitation, dans certains cas pendant des décennies, mais ils n'ont pas été en mesure d'obtenir un statut légal ou de se réinsérer entièrement dans la société en raison de la stigmatisation des condamnations », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Alors que le gouvernement fédéral continue de prendre pour cible les immigrants et menace de déchirer les familles avec l'expulsion, ces actions font un grand pas vers un New York plus juste, plus équitable et plus humain. »

### **Grâces liées à l'immigration**

Face à l'augmentation du ciblage des immigrants par le gouvernement fédéral, le Gouverneur Cuomo a accordé aujourd'hui la grâce aux personnes suivantes pour récompenser leurs efforts de réhabilitation et pour éliminer les obstacles que leur casier judiciaire représente pour leur statut d'immigration. Certains sont menacés d'expulsion, tandis que d'autres souhaitent être en mesure de participer à la vie de leur communauté en tant que citoyens de ce pays où ils se sentent chez eux. Dans chaque cas, le pardon rendra l'assistance liée à l'immigration possible, voire automatique. Chaque bénéficiaire

a redonné à sa communauté et à sa famille de diverses façons et a fait preuve d'une période importante de bonne citoyenneté dépourvue de délit.

**Lorena Borjas**, 57 ans, a été reconnue coupable de facilitation d'activités criminelles au quatrième degré en 1994, après avoir été piégée en tant que victime de la traite des humains. Mlle Borjas, une transsexuelle du Mexique, est depuis devenue un ardent défenseur des communautés transgenres et immigrées dans tout le pays, mettant en œuvre des programmes de dépistage du VIH pour les travailleurs transsexuels, et des programmes d'échange de seringues pour les femmes transsexuelles se faisant des injections d'hormones. Elle travaille actuellement comme éducatrice dans des centres de santé communautaires de la ville de New York et a reçu des mentions élogieuses de la part de représentants élus, de militants et de membres de la communauté, dont Letitia James, avocate publique de la ville de New York. Avec cette grâce, elle espère obtenir la citoyenneté et éviter l'expulsion, afin de poursuivre efficacement son travail de défense ici dans l'État de New York.

**Alexander Shilov**, 35 ans, a été reconnu coupable de petit vol et tentative de petit vol, de 2000 à 2004. Fils d'une mère célibataire travaillant dur, la dépendance à la drogue de M. Shilov, alors qu'il était adolescent et nouvellement immigré d'Estonie, l'a amené à commettre la série de délits qui mettent maintenant en péril sa capacité à pouvoir rester dans ce pays. Au cours des 13 dernières années, M. Shilov est resté sérieux et a gravi les échelons depuis son GED pour devenir un éminent infirmier chez un fournisseur de soins de longue durée à Brooklyn. De plus, M. Shilov donne fréquemment des conférences sur la lutte contre la toxicomanie dans les unités de désintoxication de l'hôpital, il fait du bénévolat en tant qu'infirmier au Medical Reserve Corps de New York et offre des services bilingues dans sa communauté russophone. La grâce lui permettra de lutter contre son ordonnance actuelle d'expulsion et jettera les bases de la citoyenneté afin qu'il puisse continuer à construire sa vie avec sa fiancée et ses deux enfants en bas âge et à soutenir sa mère âgée.

**Freddy Perez**, 53 ans, a été condamné pour vente criminelle au troisième degré de substances contrôlées et tentative de vente criminelle au troisième degré de substances contrôlées en 1993. Depuis lors, il a travaillé comme électricien et a pris soin de son jeune frère autiste. M. Perez est un immigrant de la République Dominicaine et il espère que son statut va devenir celui de citoyen. Avec une grâce, il pourrait atteindre cet objectif et exercer la tutelle sur son frère.

En plus de ces trois bénéficiaires, 15 nouvelles grâces ont été accordées à des New-Yorkais reconnus coupables de crimes non violents, qui depuis 10 ans ou plus n'ont pas commis de délits et dont les condamnations ont compromis leur capacité juridique à résider dans ce pays. Ces grâces offriront une possibilité de résidence légale américaine à ceux qui sont parents de jeunes enfants, personnes soignantes de parents âgés et de conjoints handicapés, propriétaires de petites entreprises, membres des conseils communautaires, dirigeants civiques et victimes de problèmes de santé graves, ainsi qu'à toutes les personnes performantes travaillant au mieux-être de ceux qui les entourent. Dans le cas de ceux qui risquent l'expulsion, même si la grâce ne peut pas automatiquement en supprimer les motifs, la condition nécessaire est de regagner le droit de rester ici, dans le pays où ils se sentent chez eux.

**Nick Turner, Président de l'Institut de la justice Vera (Vera Institute of Justice), a déclaré :** « Nous tous, à Vera, félicitons le Gouverneur Cuomo d'avoir utilisé son pouvoir constitutionnel de clémence pour agir au nom de nos voisins méritants. Trop d'immigrants ayant déjà fait l'objet de condamnations pénales sont passibles de la peine gratuite d'expulsion, bien qu'ils soient depuis longtemps des membres actifs de notre communauté. Trop de personnes restent en prison bien qu'elles aient fait preuve de changement et de développement personnel. Par cette manifestation forte de leadership, le Gouverneur aide à redéfinir un système de justice pénale centré sur la réhabilitation et qui en fin de compte donne la priorité à la sécurité et à la dignité de tous les New Yorkais ».

**Anthony Thompson, Directeur du Centre sur la race, l'inégalité et le droit (Center on Race, Inequality and the Law) à la Faculté de droit de l'Université de New York (New York University School of Law) et Professeur clinique de droit, a déclaré :** « Je félicite le Gouverneur Cuomo d'avoir utilisé son pouvoir constitutionnel de clémence pour s'attaquer à certaines des questions cruciales actuelles. L'expulsion est une sanction exagérée pour les anciennes condamnations criminelles lorsque les personnes purgent leur peine et finissent par devenir des membres actifs de la société de longue date et respectueux de la loi. En utilisant son pouvoir de grâce pour sauver des individus de ce destin, le Gouverneur fait ce qu'il peut pour équilibrer la sécurité publique et la justice pour les immigrants New Yorkais. De la même façon, le Gouverneur aborde la question de l'incarcération de masse en reconnaissant que les personnes qui se réhabilitent ne doivent pas rester en prison. L'octroi de la commutation de peine à ces personnes crée pour les autres une incitation à se transformer pareillement, contribuant ainsi à un environnement plus sûr ».

**Alina Das, Co-directrice, Clinique des droits des immigrants (Immigrant Rights Clinic) à la Faculté de droit de l'Université de New York, a déclaré :** « Tous les New Yorkais méritent d'avoir une possibilité de rachat et une deuxième chance. En accordant ces grâces, le Gouverneur Cuomo offre de l'espoir aux immigrés New Yorkais qui sinon, seraient confrontés à la double peine dévastatrice de l'expulsion après avoir déjà payé leur dette envers la société ».

Le Gouverneur a également accordé deux grâces à des fins autres que l'aide liée à l'immigration.

**Christopher Cavallo, 66 ans, a été reconnu coupable de la vente criminelle d'une substance contrôlée au troisième degré en 1977. Il n'a commis aucun délit depuis lors, au cours des 50 dernières années, et s'est construit une brillante carrière dans le domaine de la sécurité. Il possède une agence de sécurité agréée en Floride et s'investit dans des initiatives caritatives, notamment en menant pendant sept ans un programme de réadaptation des toxicomanes en 12 étapes dans une prison pour femmes en Floride et en soutenant des abris pour les enfants atteints du VIH et du cancer à Bogota, en Colombie, où sa société de sécurité dispose d'un bureau. M. Cavallo est en quête d'une grâce pour pouvoir se porter candidat à une charge publique en Floride et obtenir une licence de sécurité supérieure pour développer son activité.**

**Mary Snook Downing**, 58 ans, a été reconnue coupable de possession de biens volés et d'utilisation non autorisée d'un véhicule à moteur en 1987. Downing a commencé à prendre des médicaments pour surmonter sa dépression après avoir subi la perte inattendue de son mari et de son fils en 1985. Après sa condamnation, elle est entrée dans un centre de réhabilitation à Arms Acre Rehabilitation, depuis lors, elle est restée sobre et n'a commis aucun délit. Elle est en quête d'une grâce pour demander la tutelle légale de sa mère de 88 ans qui réside dans un centre pour personnes âgées en Floride et souffre de démence.

### **Grâces pour les jeunes**

Par le biais du Programme de grâce pour les jeunes (Youth Pardon Program), lancé en 2015, le Gouverneur Cuomo a accordé aujourd'hui des grâces conditionnelles à 39 New-Yorkais méritants accusés de crimes à l'âge de 16 ou 17 ans, parmi lesquels des délits mineurs et des crimes non-violents. Les 39 bénéficiaires ont tous prouvé qu'ils étaient des membres positifs, contribuant à leur communauté. Ces grâces permettront d'éliminer les obstacles aux possibilités d'emploi et d'implication dans la société. En extension des 101 grâces pour les jeunes prononcées lors de la première annonce du programme en 2016, le Gouverneur a désormais accordé un total de 140 grâces conditionnelles dans le cadre de cette initiative. Grâce à la loi pour relever l'âge (Raise the Age) entrée en vigueur plus tôt cette année, de nombreuses personnes qui pourraient avoir déjà fait une demande de grâce destinée aux jeunes peuvent maintenant aller plus loin et sceller leurs condamnations antérieures, ce qui se reflète dans la baisse du nombre des demandeurs de grâce pour les jeunes.

### **Commutations de peine**

Le Gouverneur Cuomo a commué aujourd'hui les peines de deux personnes qui ont apporté des preuves substantielles de réhabilitation et ont consacré leurs efforts au travail d'interruption de la violence. Ils retourneront dans leurs communautés et seront une ressource essentielle pour atteindre les autres grâce à leur message les incitant à se détourner de la violence. L'une de ces personnes a été représentée par un avocat bénévole dans le cadre de l'initiative du Gouverneur de 2015 visant à associer les demandeurs de clémence à un avocat bénévole. En août 2017, le Gouverneur a annoncé un partenariat avec l'Association nationale des avocats de la défense criminelle (National Association of Criminal Defense Lawyers) et Families Against Mandatory Minimums, ce qui augmente considérablement le nombre d'avocats qui se portent volontaires pour préparer les demandes.

**Michael Flournoy**, 42 ans, a purgé 21 ans d'une peine de 25 à 50 ans pour tentative de meurtre au 2e degré et autres accusations. Il possède de solides antécédents en matière de réhabilitation et de bénévolat et, depuis son incarcération, il entretient une profonde amitié avec la victime et son fils, qui le considèrent maintenant comme un membre de leur famille. Flournoy est conseiller auprès du Département du travail de l'État de New York (New York State Department of Labor) dédié au sida et au VIH et a cumulé des centaines d'heures de formation et de facilitation en tant que coordonnateur bénévole du Programme de conseil et d'éducation sur le sida des prisonniers (Prisoner's AIDS Counseling and Education Program). M. Flournoy a obtenu les diplômes de bachelier et d'associé au Bard College, où il a été conférencier débutant en

2009, ainsi qu'une maîtrise en arts au New York Theological Seminary. M. Flournoy vivra avec sa femme et sa fille à Brooklyn où il poursuivra son travail de prévention de la violence.

**Dominic Dupont**, 39 ans, a purgé près de 20 ans d'une peine de prison allant de 25 ans à la perpétuité pour meurtre au deuxième degré et possession criminelle d'une arme du deuxième degré. Les accusations découlent d'un combat impliquant deux groupes de jeunes hommes dans lequel Dupont, 19 ans à l'époque, défendait son frère jumeau. Pendant son incarcération, Dupont a exprimé à plusieurs reprises ses remords pour ses actes et a excellé comme leader et mentor auprès de ses pairs et de la communauté. Au cours des neuf dernières années, il a été directeur du Programme d'aide à la jeunesse (Youth Assistance Program), un groupe de bénévoles dévoué à guider les jeunes courant le risque d'avoir des démêlés avec le système judiciaire sur un meilleur chemin. Il a également été animateur principal du programme sur les alternatives à la violence et l'aide à la réinsertion. M. Dupont retournera vers sa femme à Brooklyn et continuera sa carrière de conseiller des jeunes à risque.

**Thomas Griffin, Surintendant de l'établissement correctionnel de Green Haven (Green Haven Correctional Facility), a déclaré :** « Dominic Dupont a non seulement satisfait aux exigences pour la prise en considération de la clémence de l'exécutif, mais il les a dépassées. Pendant le temps où je l'ai connu, il a montré un développement personnel et, par ses actions, il a fait preuve de qualités de leadership et de comportement positives pour les autres détenus. Dupont a été un animateur au cours de notre Programme d'aide à la jeunesse aidant à motiver les élèves à risque du secondaire. Il a également obtenu son diplôme d'associé pendant son incarcération. Dominic Dupont a prouvé qu'il était prêt à faire ses preuves dans la société ».

**Le Commissaire intérimaire du Département des services correctionnels et de la supervision communautaire de l'État (State Department of Corrections and Community Supervision), Anthony Annucci, a déclaré :** Les fins de la justice sont également servies lorsque la grâce est accordée aux personnes qui se sont révélées vraiment dignes. Je félicite le Gouverneur Cuomo d'avoir généreusement exercé ce pouvoir extraordinaire qui incitera aussi fortement les autres détenus à se montrer réellement dignes ».

**Julio Medina, Directeur Exécutif, Exodus Transitional Community, a déclaré :** « J'ai personnellement travaillé avec chacune des personnes dont les peines ont été commuées aujourd'hui et j'ai été témoin de leur pouvoir en tant que modèles positifs à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la prison. Je suis fier que le Gouverneur Cuomo ait reconnu la transformation qui a été accomplie par ces hommes exceptionnels aux prix d'immenses efforts. Notre communauté sera meilleure et plus sûre avec eux en son sein ».

**Soffiyah Elijah, Directrice exécutive de l'Alliance des familles pour la justice (Alliance of Families for Justice), a déclaré :** « Merci au Gouverneur Cuomo d'avoir exercé son pouvoir de clémence pour libérer des personnes incarcérées qui sont devenues des modèles positifs pour d'autres personnes incarcérées et pour la communauté, en envoyant un message fort selon lequel la transformation est possible.

Ce message inspirera d'autres personnes incarcérées et les familles qui les aiment et les soutiennent ».

**JoAnne Page, Présidente et PDG de la Fortune Society, a déclaré :** « Je remercie le Gouverneur Cuomo d'avoir exercé son pouvoir de clémence en reconnaissance des preuves solides de réhabilitation chez des personnes incarcérées. Je sais que les gens peuvent changer, je le vois tous les jours avec les hommes et les femmes qui reprennent leur vie en main à Fortune Society. La commutation de peine envoie un message puissant selon lequel : lorsque les gens reprennent leur vie et celle des autres en main derrière les barreaux, c'est important. Le fait qu'il reconnaisse que les gens qui ont commis des crimes peuvent aussi faire de bonnes choses est si inspirant pour les New Yorkais incarcérés et autrefois incarcérés ».

**Elizabeth Gaynes, Présidente et PDG de l'Association Osborne, a déclaré :** « Je félicite le Gouverneur Cuomo pour avoir démontré que conformément à sa conviction les gens peuvent changer et pour avoir utilisé son pouvoir de clémence en reconnaissance de ce changement. Lorsque les personnes en prison assument la responsabilité des torts causés par leurs crimes et se concentrent sur ce qu'ils peuvent faire pour redonner à leur communauté et à la société, d'autres le remarquent et commencent à changer aussi. En accordant la clémence à ces personnes méritantes, le Gouverneur Cuomo sème les graines pour que plus de personnes assument la responsabilité de leurs actes et subissent des transformations similaires, ce qui est bon pour nous tous ».

Les personnes souhaitant déposer un recours en clémence doivent visiter le site Web du Gouverneur Cuomo sur le recours en clémence : [www.ny.gov/clemency](http://www.ny.gov/clemency). Le site web est une ressource centrale pour ceux qui souhaitent s'informer sur la clémence, les critères d'éligibilité, et la procédure de demande, notamment la soumission des documents de demande de façon électronique. Les membres de la famille et les amis des personnes qui purgent des peines de prison sont encouragés à visiter le site web et à effectuer une demande de clémence au nom du membre de leur famille ou de leur ami ou d'envoyer des lettres de soutien aux proches qui ont fait la demande eux-mêmes.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418